

**STATEC**

Institut national de la statistique  
et des études économiques

# Programme Statistique 2014

Mars 2014

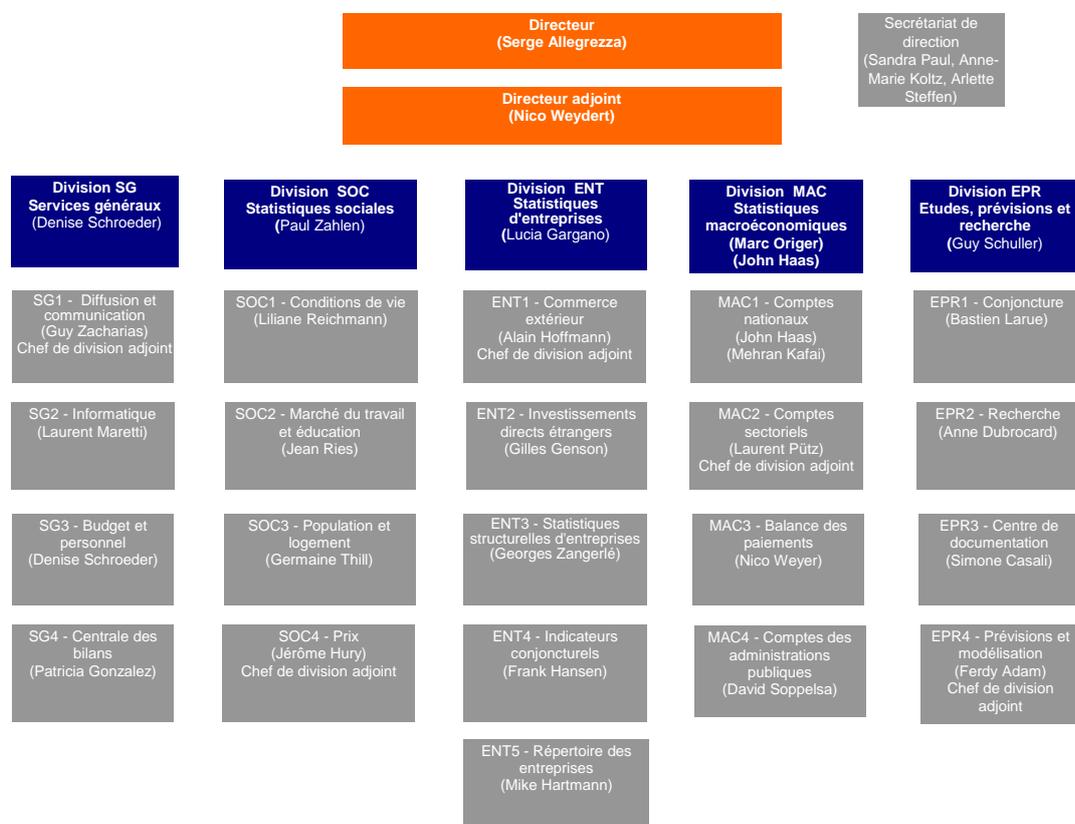
## TABLE DES MATIERES

<b>Division SG – Services généraux</b>	<b>4</b>
Unité SG1: Diffusion et Communication	4
Unité SG2: Informatique	4
Unité SG3: Budget-Personnel	5
Unité SG4: Centrale des bilans	7
<b>Division SOC – Statistiques sociales</b>	<b>8</b>
Unité SOC1: Conditions de vie	8
Unité SOC2: Marché du travail et éducation	8
Unité SOC3: Population et logement	9
Unité SOC4: Prix	10
<b>Division ENT – Statistiques d'entreprises</b>	<b>11</b>
Unité ENT1: Commerce extérieur	11
Unité ENT2: Investissements directs étrangers	12
Unité ENT3: Statistiques structurelles d'entreprises	13
Unité ENT4: Indicateurs conjoncturels	14
Unité ENT5: Répertoire des entreprises	15
<b>Division MAC – Statistiques macroéconomiques</b>	<b>17</b>
Unité MAC1: Comptes nationaux	19
Unité MAC2: Comptes sectoriels	20
Unité MAC3: Balance des paiements	20
Unité MAC4: Comptes des administrations publiques	21
<b>Division EPR – Études, prévisions et recherche</b>	<b>22</b>
Unité EPR1: Conjoncture	22
Unité EPR2: Recherche Appliquée	22
Unité EPR3: CEDES (Centre de documentation économique et statistique)	25
Unité EPR4: Modélisation et prévision	25

# Institut national de la statistique et des études économiques (Luxembourg) STATEC

## Organigramme

### Organigramme STATEC



L'organigramme tient compte du changement mi-2013 dans la division MAC, M. John Haas responsable de l'unité MAC1, remplaçant M. Marc Origer comme chef de division.

## **Division SG – Services généraux**

### **Unité SG1: Diffusion et Communication**

A côté des publications classiques du STATEC, le programme de travail prioritaire pour 2014 est le suivant:

- Archivage électronique des tableaux publiés au Portail statistique.
- Publication d'un cahier sur l'histoire du STATEC.
- Nouvelle structuration de l'Intranet.
- Révision conceptuelle du Portail statistique de la Grande Région.
- Outils de consultation interactive pour les résultats des recensements de la population.
- Coopération avec le Géoportail aux fins de rendre accessibles les statistiques dans un système d'information géographique.

### **Unité SG2: Informatique**

#### **1. Projets de collecte/diffusion électronique**

- Projet pilote SIMSTAT: Nouveau système de collecte/diffusion pour le commerce extérieur.
- Calcul de l'indice des prix – recueil des données de passage en caisse: Scanner Data (IPCe Scanner Data).
- Collecte des prix - mise en place d'un système de collecte électronique à l'aide de tablettes (IPCe Tablettes).
- Migration vers la plate-forme d'enquêtes électronique retenue par le CTIE.
- Création de questionnaires électroniques pour différentes enquêtes.
- RP2011 – Census Hub: Création et mise en ligne des hypercubes sur la qualité des données.
- Nouvelle version de l'Intranet du STATEC.
- Migration du Portail de la Grande Région vers un nouveau logiciel pour afficher les tableaux multidimensionnels.

#### **2. Projets de développement**

- Commerce Extérieur – Nouvelle version du logiciel Intrastat.
- Datawarehouse Entreprise.
- Mise en place d'un Master Data Management (MDM – nomenclatures et métadonnées)).
- Reprogrammation des anciennes applications client/serveur: indice des prix, horaire mobile.
- Mise en production de la nouvelle version du Répertoire des entreprises.
- Programmation de la base de données: EuroGroupRegister version 2 (EGR2).
- Nouvelle application de redressement/correction pour la Centrale des Bilans.
- Base de données financières pour la Comptabilité nationale.
- Application interactive de consultation/correction pour la Balance des Paiements.
- Base de données "Résultats" pour la Comptabilité nationale et la Balance des paiements: CNDB.

#### **3. Projets de modernisation de l'infrastructure informatique**

- Migration vers SAS 9.3.
- Etude d'un système de centralisation des enquêtes.
- Programmation d'un système d'archivage électronique pour les données du STATEC.
- Mise à jour du backbone réseau: passage en 10 Gbit.
- Augmentation de notre capacité de stockage et mise en place de l'accélération matérielle pour certaines applications critiques.
- Système de mise à jour automatique des ordinateurs portables.
- Installation d'un système de vidéoconférence.
- Mise en production d'un Cloud sécurisé "On-premises" pour les agents du STATEC.

Pour l'année 2014, ces projets ainsi que le fonctionnement au quotidien de l'informatique nécessitent les ressources humaines et financières suivantes:

- Consultants externes pour les projets de bases de données, data warehouse, sécurité informatique, développement.
- Consultants externes pour le recensement de la population.
- Acquisition de logiciels informatiques.
- Location de logiciels et la maintenance.
- Acquisition de matériel informatique.
- Location de matériel et la maintenance.

En 2013, l'unité comptait 7 personnes sous contrats à durée déterminée et 11 experts externes. Il serait fort souhaitable de renforcer l'unité informatique par des postes permanents d'autant plus que les postes budgétaires des experts et études ont souffert sous les coupes budgétaires de 2014.

## Unité SG3: Budget-Personnel

### 1. Budget

#### 1.1. BUDGET DES RECETTES

La gratuité des données statistiques disponibles sur Internet accentue la diminution des recettes des publications et des abonnements qu'on estime à 7 000 euros en 2014.

Les autres recettes traditionnelles du STATEC proviennent de la Commission européenne (Eurostat). Le STATEC introduira des demandes d'application auprès d'EUROSTAT au cours de l'année 2014 dans les domaines subventionnés par Eurostat. Les projets ESSnet (réseau du système statistique européen) visent à produire des résultats bénéfiques pour tous les pays participants et au-delà pour tous les membres du Système Statistique Européen. Le STATEC y contribuera dans la mesure du possible. Pour 2014 nous estimons ces recettes à quelque 100 000 euros.

#### 1.2 BUDGET DES DEPENSES

<b>BUDGET DES DEPENSES DU STATEC</b>		
	Budget annuel en milliers EUR	Augmentation en %
Année 1970	553.6	
Année 1980	1 500.6	+171.06
Année 1990	2 970.1	+97.93
Année 2000	6 693.2	+125.35
Année 2010 (y c. prép.RP2011)	16 557.0	+147,37
Année 2011 (y c. RP2011)	18 035.8	8.93
Année 2012 (y c. RP2011)	18 132.0	0.53
Année 2013 (y c. RP2011)	18 951,8	4,51
Année 2014 - provisoire	19 435,5	2,55

### 2. Personnel

**Effectif en place– situation 1<sup>er</sup> janvier 2014**

<b>STATUT – CARRIERE</b>	<b>Total</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
Effectif statut du fonctionnaire	88	34	54
Effectif statut de l'employé permanent et temporaire	72	43	29
Effectif auxiliaire et externe	26	8	18
ANEC – Agence de l'Economie de la Connaissance	13	7	6
<b>TOTAL</b>	<b>199</b>	<b>92</b>	<b>107</b>

Le STATEC soutient une culture administrative mettant l'accent sur la personnalité, la compétence, l'engagement et la critique constructive. Le STATEC entend développer la communication, le dialogue et l'écoute dans un climat de respect mutuel. Le STATEC s'engage à accroître le savoir, le savoir-faire et le savoir-être en conciliant la performance et le bien-être au travail. Le STATEC favorise l'émergence des idées innovatrices, l'autonomie, la responsabilité individuelle et le travail en équipe.

Remarquons que les trois personnes devant gérer le budget et les RH ne suffisent plus eu égard au volume de travail et aux nouvelles exigences comptables venant d'Eurostat.

### **3. Projets horizontaux**

Le STATEC soutient activement les projets suivants:

- PROJET "EMPLOI, POSTE, COMPETENCES": établissement d'un référentiel de compétences lié au poste de travail;

- PROJET "ENTRETIEN DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL"

La loi du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat telle qu'elle a été modifiée stipule à l'article 34: "Des entretiens ont lieu à des intervalles réguliers entre les chefs d'administration ou leurs délégués d'une part, et les agents dont ils ont la responsabilité d'autre part afin de promouvoir le dialogue, d'établir des objectifs communs et de faire le point sur le travail accompli".

- PROJET "COOPERATION"

Depuis cinq ans le STATEC s'engage sur la plateforme de la "coopération" statistique: Paris21 (Partnership in Statistics for Development in the 21st Century) de l'OCDE; en 2014 le STATEC va aussi s'engager dans une coopération plus ciblée avec l'Institut national de statistiques du Cap Vert..

- PROJET "SUPERDRECKSKESCHT"

Le STATEC s'est engagé à réaliser sa gestion interne des déchets dans le respect d'une qualité permanente selon le système "SuperDrecksKëscht fir Betriber" dans le but d'obtenir le label de qualité.

- PROJET "CHARTRE DE LA DIVERSITE"

Le STATEC, signataire de la Charte de la Diversité en mars 2013, s'engagera sur des actions dans le cadre de la diversité.

Par ailleurs le STATEC désire adhérer à la "Charte européenne du chercheur-Code de conduite pour le recrutement des chercheurs". Pour se mettre en conformité une analyse de l'existant ainsi qu'un plan d'action ont été élaborés. Le projet se poursuit en 2014.

### **4. Qualité**

L'évènement clé en 2014 sera la préparation de la Peer Review. Les revues des pairs se dérouleront dans les Etats membres de l'UE de 2014 à 2015. Lors de ladite « Peer Review », il y aura une analyse de l'implémentation de tous les principes du Code de bonnes pratiques. Elle s'étendra à d'autres autorités statistiques nationales produisant des statistiques européennes et abordera la coordination à l'intérieur du Système statistique national.

Eurostat organisera des « workshops » au sujet de la méthodologie de la Peer Review. Les délégués à la qualité y participeront.

Les travaux d'amélioration de la présentation du volet 'Qualité' sur le Portail statistique et Intranet seront poursuivis ainsi que la documentation des projets du groupe qualité (inventaire des groupes de travail internes, enquêtes, rapports de qualité, etc.).

## Unité SG4: Centrale des bilans

### 1. Avancement du cadre légal

Maintenant que la Centrale des bilans dispose déjà d'un bon nombre de comptes annuels sous forme structurée, encore qu'on soit loin de la complétude, il importe mettre en œuvre la procédure d'accès aux données issues de la liasse comptable via un règlement grand-ducal d'exécution à prendre sur base de l'article 77 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 relative au Registre de commerce et des sociétés (RCS) ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. Ce règlement est non seulement important pour les administrations, mais il l'est surtout pour l'accès du public aux données structurées et qui pourraient le cas échéant être enrichies d'informations à valeur ajoutée. Ce règlement grand-ducal est également important pour l'avenir de la Centrale des bilans, car il la positionnera en tant qu'un acteur important dans la diffusion de données et de statistiques d'ordre comptable.

### 2. Infrastructure informatique interne

La Centrale des bilans doit d'abord sauvegarder les données telles qu'elles ont été déposées. Par exemple dans une devise autre que l'euro. Mais à des fins statistiques et d'agrégation il convient d'opérer des transformations, comme par exemple la conversion vers l'euro. Afin d'améliorer l'exploitation des données, un groupe de travail interne a été instauré pour établir une base de données correspondant aux besoins des utilisateurs (statistiques d'entreprises et Comptabilité nationale). Des reprogrammations, voir le recours à d'autres logiciels/outils d'extraction sont en cours de validation et devraient devenir fonctionnels au plus tard fin du premier semestre 2014.

### 3. Ressources humaines

En 2013, la Centrale des bilans s'est enfin vu accorder une personne supplémentaire qui entrera en fonction en mars 2014. Après un temps d'initiation, la Centrale des bilans disposera d'un effectif de 2.75 personnes (dont une personne à durée déterminée d'un an) ce qui permettra à la Centrale des bilans de faire les premiers pas, de ne pas seulement être une base de données interne et alimentant BACH, mais également de faire certaines analyses globales à orientation microéconomique.

#### **Participation active à ECCBSO et BACH**

Le STATEC poursuivra sa participation aux réunions du Comité des Centrales des bilans européennes (ECCBSO) et aux travaux du groupe de travail BACH (Bank for the Accounts of Companies Harmonised). La Centrale des bilans s'est engagée à participer dès 2012 aux travaux du groupe de travail BACH – il a été retenu que la fourniture de données ne pourra valablement se faire qu'en 2014 (redressements nécessaires au niveau de la base de données interne).

## Division SOC – Statistiques sociales

### Unité SOC1: Conditions de vie

#### 1. Les travaux récurrents:

**Enquête permanente sur le budget des ménages:** enquête en continue sur un échantillon de 1200 ménages. Cette enquête consacrée aux dépenses des ménages fournit notamment des indications sur la structure de la consommation.

**Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC):** L'exploitation et la valorisation des données EU-SILC doit être poursuivie, notamment dans le cadre de la stratégie "Europe 2020" de réduction de la pauvreté. En septembre 2014, les résultats de la vague 2013, avec un module ad-hoc relatif au bien-être, de l'enquête seront disponibles.

**Enquête communautaire sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers:** L'enquête 2014 est réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 1500 résidents au Luxembourg.

**Enquête communautaire sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidents:** L'enquête 2014 est réalisée par téléphone auprès d'un échantillon trimestriel de 1500 résidents au Luxembourg. Un module sur la satisfaction avec la vie est ajouté au questionnaire de l'enquête.

**Statistiques sur les accidents de la circulation routière:** poursuite des travaux en continue

#### 2. Projets spécifiques pour 2014

**Statistiques sur les crimes et délits:** Les résultats de l'enquête sécurité réalisée en 2013 seront exploités par le STATEC, en collaboration avec l'Université de Luxembourg. Un workshop sur les statistiques de la criminalité a eu lieu en janvier 2014.

**Enquête sur l'emploi du temps:** Une enquête, couplée avec l'Enquête sur le Budget des ménages (EBM), sera réalisée pendant toute l'année. L'échantillon sera alors identique à celui de l'enquête EBM. Les membres âgés de 10 ans ou plus des ménages ayant accepté de participer à l'EBM seront sollicités pour répondre à l'enquête sur l'emploi du temps. Cette enquête sera ensuite valorisée par le STATEC au travers de publications en 2015. Les données sur l'emploi du temps des individus ont une grande importance dans la mesure de la "qualité de vie".

**Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC):** Le groupe de travail constitué par le STATEC et le CEPS en vue de l'analyse des méthodes de collecte, d'imputation, de pondération, de contrôle des données, de programmation, etc. et, finalement, du coût réel de l'enquête continue ses analyses. A terme, il s'agit d'améliorer la qualité de l'enquête et la transparence des méthodes et de la programmation. En outre, il s'agit de réduire les délais de publication des indicateurs.

**Etablissement d'un panier de consommation minimal:** Une étude qualitative et quantitative est réalisée pour établir un panier de consommation minimal.

### Unité SOC2: Marché du travail et éducation

#### 1. Enquête sur les forces de travail (EFT)

Les règlements régissant l'EFT sont en train d'être retravaillés. Un des changements à venir est la mise en place d'un panel rotatif infra-annuel. A cet effet nous sommes en train de mener une étude pilote. Une collecte en mode mixte téléphone (CATI) et web (CAWI) sera étudiée. Si le projet pilote est concluant et que nous disposerons des moyens budgétaires nécessaires, l'enquête panel débutera en janvier 2015.

## **2. Enquête sur le coût de la main-d'œuvre**

L'enquête sur le coût de la main-d'œuvre relative à l'année 2012 sera finalisée et les résultats seront transmis à Eurostat. Les résultats seront également publiés par le STATEC dans une forme appropriée (Bulletin, Regards + tableaux sur le Portail).

## **3. Statistiques d'emplois vacants ("Job Vacancy Statistics")**

Les statistiques d'emplois vacants seront calculées et transmises trimestriellement. Pour le 31 août 2014, un rapport qualité devra être établi. En outre nous allons devoir procéder à la désaisonnalisation des séries pour le 10 juin au plus tard.

## **4. Conventions collectives**

La première phase du projet "conventions collectives" sera bouclée. Elle consiste en la mise en place d'une base de données sur les conventions collectives au Luxembourg. Nous allons ensuite procéder par le calcul de l'indice des salaires conventionnés ainsi que d'autres indicateurs pertinents.

## **5. Tâches récurrentes**

Calcul de l'indice trimestriel sur le coût de la main-d'œuvre, calcul et dissémination de l'indicateur trimestriel sur l'emploi salarié, statistiques sur le chômage par commune, contributions au rapport travail et cohésion sociale, participation au réseau RETEL (Ministère du travail et de l'emploi), participation aux travaux du groupe indicateurs du comité de l'emploi (UE).

## **Unité SOC3: Population et logement**

### **1. Travaux récurrents:**

**Statistiques démographiques:** établissement et fourniture de données dans le cadre du règlement (UE) N° 1260/2013 du Parlement européen et du Conseil du 20 novembre 2013 relatif aux statistiques démographiques européennes.

**Statistique sur la migration et la protection internationale:** établissement et fourniture de données dans le cadre du règlement (UE) N° 862/2007 du Parlement européen et du Conseil du 11 juillet 2007 relatif aux statistiques démographiques européennes.

**Registre des bâtiments et des logements (RBL):** continuation des travaux en cours.

**Bâtiments achevés:** continuation des travaux en cours.

**Transformations et démolitions de bâtiments:** continuation des travaux en cours.

### **2. Projets spécifiques pour 2014:**

**Recensement de la population de 2011:** Les travaux relatifs au recensement de la population continueront au cours de l'année 2014.

Les tâches principales seront:

Attribution de codes au niveau de toute personne et pour les variables recensées, permettant de porter un jugement "qualité" sur les données transmises à Eurostat sous forme d'hypercubes. Deux rapports qualité vont être transmis à Eurostat. La collaboration avec l'Université du Luxembourg relative à l'exploitation des données du recensement de la population de 2011 se poursuivra dans le cadre de l'accord signé portant sur une période de 3 ans).

**Projections de population:** Les projections socio-démographiques établies en 2010 seront révisées compte tenu des derniers développements démographiques et économiques. Par ailleurs, Eurostat publiera également de nouvelles projections démographiques au cours de l'année 2014.

## Unité SOC4: Prix

Au-delà des tâches récurrentes que sont les productions de l'indice des prix à la consommation (mensuel), de l'indice des prix à la production industrielle (mensuel), de l'indice des prix à la production des services (trimestriel), de l'indice de prix des appartements (trimestriel), de l'indice des prix de la construction (semestriel) ainsi que la participation aux enquêtes communautaires sur les parités de pouvoir d'achat, l'unité s'est fixée pour 2014 des objectifs dans les deux domaines suivants:

### **1. Indice des prix à la consommation**

Le STATEC devra utiliser une nouvelle version plus détaillée de la **nomenclature COIOCP** (*Classification of Individual Consumption According to Purpose*) à partir de janvier 2015 pour rester conforme avec la réglementation européenne (en cours de révision). En outre, dans le but de garantir la qualité statistique requise au niveau communautaire, le STATEC s'efforcera d'implémenter les recommandations méthodologiques sur des sujets bien précis (par exemple, services de télécommunication, couverture géographique des achats effectués par Internet).

Dans le cadre de la simplification administrative et de la modernisation de l'Etat, le STATEC s'est engagé dans la voie de la **modernisation de ses méthodes de collecte de prix**. Trois projets ont été lancés qui s'alignent sur la stratégie de la Commission européenne en matière de modernisation des statistiques de prix. Un premier projet qui devrait aboutir en 2014, se rapporte à l'introduction de tablettes tactiles pour les relevés des prix sur le terrain et le transfert des données au STATEC via le réseau mobile, ce qui permettra d'optimiser le processus de production. Un deuxième projet concerne l'exploitation des données de passage en caisse des grandes surfaces à des fins statistiques. Une infrastructure informatique permettant de gérer ce type de données devra être développée en 2014. En s'inspirant de travaux déjà réalisés dans d'autres pays, le STATEC est en train d'explorer les différentes méthodes permettant de calculer des séries indiciaires à partir de ces données. Finalement, un dernier projet consiste à automatiser les relevés de prix effectués sur Internet pour les besoins de l'indice des prix à la consommation.

En conséquence d'une gouvernance renforcée en matière de statistique publique, le STATEC sera amené en 2014, à fournir un premier **inventaire** complet de ses sources et méthodes pour l'Indice des prix à la consommation harmonisé.

### **2. Prix des logements**

En matière de prix du logement, le règlement (UE) N°93/2013 concernant l'établissement **d'indices des prix des logements occupés par leur propriétaire** prévoit une première transmission des séries à la Commission européenne en 2014. Les séries en question se rapportent aux prix des logements, aux coûts de maintenance et de réparations majeures et aux autres frais additionnels liés à l'acquisition d'un logement. Les indices de prix des logements couvrant pour l'instant seulement les appartements seront élargis aux maisons unifamiliales en 2014.

L'abolition du recensement fiscal a créé une lacune au niveau des **statistiques sur les loyers**, utilisées dans les comptes nationaux et pour l'indice des prix à la consommation. Le STATEC va lancer au cours de 2014 une enquête unique couvrant tous les besoins statistiques relatifs aux loyers. De manière générale, en matière de statistiques du logement, le STATEC compte poursuivre sa mission de coordination nationale.

## **Division ENT – Statistiques d'entreprises**

### **Unité ENT1: Commerce extérieur**

Hormis les travaux réguliers s'inscrivant dans la mission légale du STATEC et qui consistent à collecter, produire et diffuser les statistiques du commerce extérieur, l'unité ENT1 compte parmi ses objectifs opérationnels 2014 deux projets, dont le plus important en termes de ressources impliquées étant le projet SIMSTAT.

#### **1. Travaux préparatoires dans le cadre du projet communautaire SIMSTAT (projet pluriannuel)**

Dans les années à venir les processus de collecte, de production et de diffusion de l'unité ENT1 seront fortement impactés par le programme communautaire SIMSTAT (Single Market Statistics). SIMSTAT fait partie intégrante de la loi-cadre FRIBS (Framework Regulation Integrating Business Statistics) dont l'entrée en vigueur est programmée pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'objectif central de SIMSTAT est la réduction significative de la charge de réponse des redevables INTRASTAT. La Commission européenne entend atteindre cet objectif en ouvrant la voie à un système de rapport à flux unique. La finalité d'un tel système serait de collecter uniquement les livraisons intra-communautaires auprès des opérateurs. A partir de 2017, les Etats membres seraient en mesure de remplacer progressivement la collecte directe auprès de ses firmes importatrices (hausse du seuil d'exemption) par les données miroirs collectées dans les 27 autres Etats membres.

Le passage à un tel système soulève de nombreuses questions d'ordre juridique, méthodologique et technique. Afin que les Etats membres puissent entamer des travaux préparatoires avant 2017, la Commission européenne amende l'article relatif à l'échange de données confidentielles du règlement INTRASTAT de sorte à autoriser l'échange de micro-données entre Etats membres à des fins statistiques. L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions devraient avoir lieu en début de l'année 2014.

En collaboration étroite avec l'unité informatique SG2, les travaux préparatoires des deux prochaines années se concentreront sur trois volets:

- tests du système d'échange de micro-données entre Etats membres;
- intégration des informations fiscales VIES (VAT Information Exchange System) dans le processus de production
- évaluation de l'impact de SIMSTAT sur l'ensemble du processus de production des statistiques du commerce intracommunautaire

#### **2. Promotion de l'outil de collecte "on-line" IDEP.WEB**

L'IDEP.WEB est l'application internet du STATEC qui permet aux déclarants de compléter et d'envoyer de façon sécurisée leurs déclarations statistiques en matière des échanges intra-communautaires de biens (Intrastat) et des transactions extérieures de services (Balance des paiements).

Les campagnes de promotion en 2014 poursuivront un double objectif:

- migration des utilisateurs du logiciel IDEP.NET vers IDEP.WEB qui est censé devenir l'outil de collecte standard du STATEC en 2015;
- réduction significative de la part des formulaires (quasi-)papier

Pour promouvoir la migration vers IDEP.WEB, le STATEC propose également aux entreprises redevables des formations gratuites au logiciel. Une vingtaine de formations sont programmées pour l'année 2014.

## Unité ENT2: Investissements directs étrangers

Les travaux réguliers effectués par l'unité ENT2 dans le cadre des obligations communautaires sont:

- la production des statistiques des investissements directs étrangers,
- les statistiques sortantes sur les filiales étrangères (O-FATS);
- la production des données relative à la Position Extérieure Globale (PEG) établie en collaboration avec la Banque Centrale du Luxembourg pour compte de la Banque Centrale Européenne et Eurostat,
- les requêtes d'Eurostat dans le cadre du fascicule "Vademecum, résultant dans la production de fichiers qui sont également transmis à l'OCDE;

En outre, le Luxembourg participe au "CDIS – Coordinated Direct Investment Survey" du FMI qui est désormais une enquête régulière à fréquence annuelle ainsi qu'au "FDI network" des stocks IDE, un réseau d'échange bilatéral mis en place au niveau du SSE afin de réduire les asymétries internationales dans les statistiques IDE.

A part ces travaux, les défis majeurs auxquels l'unité envisage consacrer ses ressources en 2014 sont présentés ci-dessous.

### **1. Qualité: Analyse et contrôle des données issues des enquêtes IDE**

Depuis quelques années, la charge de travail de l'unité a augmenté de manière significative. Dans le contexte de la globalisation, elle est confrontée à une dynamique et complexité accrues des structures de participations des entreprises multinationales. Le principal défi reste donc celui de traiter de plus en plus d'informations en moins de temps sans ressources supplémentaires et sans perte significative de qualité.

Par ailleurs, l'unité envisage d'exploiter principalement les sources administratives complémentaires à disposition pour redresser les réponses incomplètes à l'enquête IDE. Par ces mesures, elle vise à limiter les interventions directes auprès des entreprises - très intensives en temps et ressources - au minimum nécessaire.

### **2. Implémentation de la nouvelle méthodologie BD4 et BPM6**

L'unité ENT2 poursuit ses efforts pour implémenter la nouvelle méthodologie de l'"*OECD Benchmark definition of foreign direct investment, 4th edition*" (BD4) et du Manuel de la Balance de Paiement (BPM6). Ceci constitue un projet d'envergure qui a un impact sur l'ensemble du processus de production; il s'étend de ce fait sur plusieurs années. Pour l'année 2014, on envisage l'adaptation structurelle de la base de données sous réserve des contraintes informatiques.

## Unité ENT3: Statistiques structurelles d'entreprises

### 1. Production des statistiques en 2014

En 2014, l'unité ENT3 devra assurer les travaux de production statistique dans les domaines suivants:

Statistiques structurelles sur les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>• finaliser la collecte, traiter, analyser et diffuser les données définitives 2012</li> <li>• préparer la collecte et collecter les données 2013 auprès des entreprises</li> <li>• traiter, analyser et diffuser les données préliminaires 2013</li> </ul>
Statistiques sur la structure et l'activité des filiales étrangères (inward FATS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• traiter, analyser et diffuser les données 2012, y compris la validation des données collectées à travers les différentes sources statistiques et administratives</li> </ul>
Statistiques sur l'usage des TIC par les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>• cycle de production complet pour les données 2014, à l'aide d'un contrat de <u>sous-traitance</u> en ce qui concerne la préparation et la finalisation de la collecte</li> </ul>
Statistiques sur la R&D et l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• finaliser la collecte sur la R&amp;D 2012-2013 et sur l'innovation 2010-2012, traiter, analyser et diffuser les données, à l'aide d'un contrat de <u>sous-traitance</u></li> </ul>
Statistiques sur la structure des exploitations agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• finaliser la collecte, traiter, analyser et diffuser les données 2013, y compris la transmission des micro-données anonymisées à Eurostat</li> <li>• préparer la collecte et collecter les données 2014</li> </ul>
Statistiques sur la vente des pesticides par les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>• cycle de collecte et de production complet pour les données 2013</li> </ul>
Liste des principaux employeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• cycle de collecte et de production complet pour la liste au 1 janvier 2014</li> </ul>
Statistiques sur les cheptels au 1 <sup>er</sup> décembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• finaliser la collecte, traiter, analyser et diffuser les données 2013</li> <li>• préparer la collecte et collecter les données 2014</li> </ul>

A l'exception de la liste des principaux employeurs, tous les travaux s'inscrivent dans le cadre de règlements communautaires.

### 2. Rapatriement des enquêtes R&D-CIS et TIC au sein du STATEC

Dans un souci d'assurer la pérennité et la qualité des statistiques produites, le STATEC a décidé de rapatrier l'enquête communautaire relative à "l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les entreprises" et l'enquête communautaire combinée sur "la recherche et développement et l'innovation (CIS-R&D)" ainsi que l'ensemble du processus de production relatif à ces statistiques.

Rappelons que les TIC servent à mesurer le progrès des Etats membres vers les objectifs que l'Union Européenne s'est fixés en matière de l'adoption et de l'utilisation des TIC, notamment dans le cadre des plans d'actions eEurope 2005, i2010 et Europe 2020. Les statistiques CIS-R&D sont elles aussi des indicateurs de mesure importants, utilisés dans l'évaluation des objectifs fixés dans la stratégie de Lisbonne de 2001 et dans la stratégie Europe 2020, à savoir - consacrer 3% du PIB de l'UE à la recherche et au développement et promouvoir l'innovation.

En raison du manque de ressources humaines au sein du STATEC, ces enquêtes étaient par le passé entièrement sous-traitées au CEPS/INSTEAD. Les ressources nécessaires faisant toujours défaut à l'heure actuelle, le STATEC reste obligé de recourir à des consultants externes pour assurer l'ensemble du processus de production relatif à ces statistiques.

Ceci ne constitue pas une solution optimale, dans la mesure où la production de ces statistiques est à la fois tributaire de ressources financières disponibles et de la disponibilité de consultants externes qualifiés. De plus, l'encadrement des consultants externes constitue une charge de travail supplémentaire non quantifiable du côté du STATEC. A court terme, le fait de devoir absorber de plus en plus de travail sans ressources supplémentaires engendrera une perte de qualité des statistiques produites.

### **3. Intégration des données en provenance de la Centrale des bilans pour les années de référence 2011 et 2012**

Les travaux entamés en 2013 relatifs à l'intégration des données du plan comptable normalisé (PCN) dans la chaîne de production des SSE seront poursuivis en 2014. Les défis résident à maintenir la cohérence d'une part au niveau des séries temporelles et d'autre part entre les informations collectées à travers l'enquête structurelle et celles disponibles à travers le PCN. Dans ce contexte, il convient de rappeler que les entreprises concernées par l'enquête structurelle peuvent déjà opter pour un questionnaire réduit depuis l'année de référence 2011, à condition qu'elles aient déposé leurs données suivant le PCN. Les données du PCN compléteront donc celles de l'enquête pour ces entreprises.

## **Unité ENT4: Indicateurs conjoncturels**

L'unité ENT4 est en charge de la production d'indicateurs de court terme, des statistiques des transports ainsi que des statistiques d'hébergement touristique. Pour 2014, les priorités seront principalement axées sur trois projets visant d'une part l'amélioration de la qualité des statistiques et d'autre part la recherche de nouvelles pistes pour réduire la charge administrative des entreprises.

### **1. Statistiques mensuelles de l'activité – lecture automatisée des données brutes**

En 2014, ENT4 prévoit d'introduire la lecture automatisée des questionnaires de l'enquête mensuelle sur l'activité dans l'industrie et la construction et l'intégration directe de ces données dans la base de données dédiée sans devoir passer par une saisie manuelle. Ainsi, les agents en charge de la saisie des données d'enquête pourront être réaffectés à des travaux d'analyse et d'interprétation des résultats. Afin de les préparer à leurs nouvelles tâches, des formations seront indispensables.

### **2. Statistique sur les transports routiers de marchandises – travaux méthodologiques**

En 2012, un expert externe a réalisé pour le compte du STATEC une étude sur la méthode d'échantillonnage à appliquer en vue de réduire le nombre d'entreprises concernées par l'enquête et par là, leur charge administrative; la qualité des statistiques devant être préservée.

Un groupe de travail méthodologique interne a été créé en 2013 et chargé de mettre en œuvre les recommandations du rapport méthodologique rédigé par l'expert. Plusieurs travaux ont commencé dans ce contexte, qui se poursuivront en 2014.

### **3. Statistiques d'hébergement touristique – imputation de la non-réponse partielle**

Le STATEC collecte désormais les fiches d'hébergement auprès des établissements d'hébergement d'une certaine taille de manière électronique. L'introduction du système de transmission électronique de données a d'une part accéléré la disponibilité des statistiques, mais d'autre part, les défauts de jeunesse du système

ont engendré de nouveaux problèmes. Le STATEC devra développer une méthode d'imputation pour redresser la non-réponse sur le nombre d'arrivées et de nuitées de voyageurs collecté auprès des déclarants.

## **Unité ENT5: Répertoire des entreprises**

### **1. Enquête sur les activités économiques**

L'enquête mensuelle sur les activités économiques est adressée aux personnes morales luxembourgeoises nouvellement créées et a principalement pour but de collecter des informations sur la nature de leurs activités économiques. Ces informations permettent d'attribuer un code NACE (Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne) aux entités économiques. L'utilisation de la NACE pour classer les entreprises par branche d'activité est obligatoire pour les pays membres de l'UE et permet une ventilation par branche d'activité des statistiques à produire. Pour 2014, nous estimons que quelque 10000 questionnaires seront envoyés et traités ultérieurement.

### **2. Démographie des entreprises**

L'annexe IX du règlement européen des statistiques structurelles d'entreprises nous oblige à transmettre les données sur la démographie des entreprises pour l'année de référence 2012 pour le 30 juin 2014 au plus tard. A part cette obligation communautaire, il faut également noter l'intérêt politique pour les indicateurs construits sur base de ces données (Stratégie de Lisbonne, Observatoire de la Compétitivité)

Le STATEC participe également depuis quelques années aux projets "Employer Business Demography" (EBD) et "High growth enterprises" (HGE) pour lesquels les données seront à livrer pour le 30 novembre 2014 au plus tard. La production de données dans le cadre de ces deux projets sera dorénavant obligatoire à partir de 2015.

Le STATEC participe également depuis l'an dernier au projet "EU 2020 Headline Indicator: High Growth Innovative Enterprises" (HGIE) pour lequel les données seront à livrer pour le 30 juin 2014 au plus tard (des données provisoires ont été transmis en janvier). La production de données dans le cadre de ce projet sera également obligatoire à partir de 2015.

### **3. Groupes d'entreprises**

Conformément au Règlement (CE) No 177/2008 établissant le cadre commun pour le développement de répertoires d'entreprises à des fins statistiques, les groupes d'entreprises sont introduites dans le "Répertoire de Groupes d'entreprises". Il est prévu à long terme que le "Répertoire de Groupes d'entreprises" soit la base de départ pour toute analyse et statistique sur la globalisation de l'économie.

La mise en place de ce "Répertoire de Groupes d'entreprises" permettra aussi d'étudier l'impact de la globalisation sur l'économie luxembourgeoise, le rôle des groupes multinationaux dans l'économie luxembourgeoise et de faire des études sur les liaisons économiques des différents pays ou des zones géographiques avec le Luxembourg. A part le caractère obligatoire de couvrir les informations concernant les groupes, ces données seront utilisées ultérieurement par différents utilisateurs internes conformément aux recommandations d'Eurostat.

### **4. Registre européen des groupes multinationaux d'entreprises**

Le projet européen "EuroGroup Register" (EGR) vise à regrouper au sein d'un même registre des informations sur la structure des groupes ou parties de groupes multinationaux d'entreprises opérant sur le territoire de l'UE. En 2013, la nouvelle version EGR 2.0 vient de remplacer la version originale EGR 1.0. La version 2.0 a fondamentalement révisée le processus de collecte et de validation des données. Ainsi, les Etats-membres de l'UE ont dorénavant la possibilité d'alimenter au préalable l'EGR avec des informations issues de leurs Répertoires d'entreprises respectives ou toute autre sources pertinentes.

## **5. Projets divers**

La réalisation des projets énumérés ci-après déjà prévue dans le passé ne peut se faire qu'avec des ressources en personnel suffisantes et après réalisation des autres projets repris ci-avant:

- Mise à jour des données sur les unités locales (règlement européen);
- Extension de la couverture du répertoire au secteur agricole (règlement européen);
- Extension de la couverture du répertoire au secteur public (règlement européen).

## Division MAC – Statistiques macroéconomiques

### 1. Introduction

La réglementation européenne prévoit l'entrée en vigueur des nouveaux cadres méthodologiques des comptes nationaux (SEC 2010 – Système européen des comptes version 2010) pour fin septembre 2014 et de la balance des paiements (MBP6 – Manuel de la balance des paiements, 6<sup>e</sup> édition) pour le mois de juin 2014. Le programme de travail de la division est entièrement marqué par ces deux événements majeurs.

Outre le nouveau cadre méthodologique, la division des statistiques macroéconomiques fait face à trois défis additionnels:

1. Mener à bien la **grande révision** des comptes nationaux, retardée depuis plusieurs années. Ceci y compris la mise en cohérence du compte du reste du monde des comptes nationaux avec les résultats de la balance des paiements.
2. Faire face au contrôle toujours plus poussé de la part des autorités communautaires.

Nous faisons face à une situation paradoxale: étendre l'éventail des statistiques macroéconomiques et celles relatives aux finances publiques, en améliorer la qualité et la disponibilité rapide, sans augmentation des ressources. Afin de continuer à pouvoir répondre à ses missions, tout en assurant un standard de qualité jugé minimal, la division est contrainte de fixer des priorités très strictes et d'affecter les ressources disponibles selon des critères d'efficacité maximale. Ces priorités s'orientent quasi exclusivement aux exigences de la réglementation européenne.

#### 1.1. Identification des statistiques à haut impact et à haut risque

Le Tableau 1 ci-dessous résume les productions les plus importantes de la division MAC tout en précisant à chaque fois le degré de satisfaction actuel à la réglementation européenne (situation fin 2013) et l'impact potentiel en cas de défaillance (non publication de la statistique ou publication avec un retard significatif). La dernière colonne fournit une évaluation du risque actuel en cas de défaillance majeure (ne sont repris ici que les rubriques présentant un risque élevé (niveau 5 ou 4)).

Il ressort de la lecture du Tableau 1 que six domaines nécessitent une vigilance toute particulière:

- La notification des déficits excessifs (EDP)
- La notification RNB (4<sup>ème</sup> ressource propre de l'UE)
- La statistique de balance des paiements
- Les comptes sectoriels annuels
- Les comptes sectoriels trimestriels
- Les comptes annuels non financiers

Tableau 1: Analyse des risques et impacts

Domaine d'activité	Degré de satisfaction actuel à la réglementation européenne	Impact en cas de défaillance (1=faible; 5=très élevé)	Risque actuel de défaillance majeure (1=faible; 5=très fort) et facteurs à risque actuels et futurs		
Procédure des déficits excessifs (EDP)	97%	5	Très haute sensibilité politique; très grande visibilité nationale et internationale; contrôle très strict par les autorités européennes (audits, inventaires, missions, rapports de qualité)	5	Le volume de travail actuel n'est plus gérable par les ressources en place. Il faudra impérativement et rapidement recruter un agent nouveau pour maîtriser la situation. Un facteur à risque substantiel réside dans la non-redondance des tâches. La défaillance d'un agent (accident, maladie prolongée, départ) implique l'impossibilité immédiate de répondre aux exigences réglementaires.
Notification RNB (4 <sup>ème</sup> ressource propre de l'UE)	100%	5	Impact financier élevé au niveau du budget de l'Etat (contribution au budget UE par la 4 <sup>ème</sup> ressource propre RNB); contrôle fort par les autorités européennes	4	Le dossier a récemment été repris par les agents de MAC2, ce qui implique l'existence d'un manque d'expérience.
Balance des paiements trimestrielle et mensuelle	100%	4	Les obligations émanant des autorités communautaires responsabilisent conjointement le STATEC et la BCL; les résultats impactent les indicateurs du "scoreboard" de la procédure des déséquilibres macroéconomiques	4	La production de résultats trimestriels et mensuels dans les délais en 2014 (période de référence 2002-2013) suivant les nouveaux standards et parallèlement à la production suivant les anciens standards représente un défi extraordinaire.
Comptes sectoriels annuels	90%	4	Haute priorité pour Eurostat;	4	Ressources insuffisantes pour le travail de développement et d'analyse requis pour assurer une qualité suffisante
Comptes sectoriels trimestriels	80%	4	Secteur S13 (admin. publ.) → haute priorité pour Eurostat et la BCE	4	Sans ressources additionnelles il n'est pas possible de garantir une mise à jour régulière de ces comptes.
Comptes annuels non financiers	90%	4	En cas d'erreurs → effet de domino sur la quasi-totalité des applications (comptes trimestriels, comptes sectoriels, prévisions, analyse conjoncturelle etc.); représente le cœur du programme de transmission du SEC	4	L'analyse des résultats se fait actuellement en fonction du nombre d'heures/personnes disponibles, ce qui pose un problème de qualité car l'analyse est actuellement largement insuffisante. La double charge qui consiste à maintenir la production de séries en SEC95 tout en menant en parallèle la révision SEC 2010 est très difficile à gérer.

## 1.2. Priorités absolues pour la division MAC

En tenant compte des exigences de la réglementation européenne, des besoins nationaux et de l'analyse de risque ci-avant, la division MAC a fixé trois priorités absolues:

<b>Priorité 1</b>	<p>Finaliser la mise en œuvre des comptes nationaux selon la <b>méthodologie du SEC 2010</b>, respectivement de la balance des paiements selon le <b>MBP6</b>. Ces travaux comportent les deux grands volets suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre des changements méthodologiques dans les procédures informatiques de compilation des comptes et analyse de la plausibilité des nouvelles séries.</li> <li>• Mise en cohérence des données du compte du reste du monde des comptes nationaux avec les données de la balance des paiements.</li> </ul>
<b>Priorité 2</b>	<p><b>Respect de la réglementation européenne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Notifications RNB et EDP (Excessive Deficit Procedure)</li> <li>• Programme de transmission SEC2010</li> <li>• Programme de transmission BPM6</li> <li>• Programme de transmission des règlements "énergie" et "comptes économiques de l'environnement"</li> </ul> <p>La réglementation fixe à la fois:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les délais de transmission</li> <li>• Les variables et tableaux à transmettre de façon obligatoire</li> <li>• La qualité des données à transmettre (p.ex. exigence de rapports de qualité et audits)</li> </ul> <p>➡ <b>Absence totale de marge de manœuvre</b></p>
<b>Priorité 3</b>	<p><b>Documentation et assurance de la qualité</b>, notamment en vue des restructurations récentes au sein de la division, ainsi que de l'exercice de la "peer review" prévue pour fin 2014:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation/mise à jour d'une documentation complète, sans réécriture des procédures existantes de l'ensemble des systèmes de comptes nationaux et de balance des paiements</li> <li>• Pour les chantiers apparaissant en cours de route et ne faisant pas partie du présent programme de travail il s'agira de les documenter en vue d'une réalisation après l'introduction du SEC 2010 / MBP6 à partir de 2015</li> </ul>

Ces priorités sont détaillées en termes des principaux travaux à réaliser par les quatre unités de MAC.

### Unité MAC1: Comptes nationaux

#### 1. Révision SEC2010

Les travaux engendrés par la révision du SEC (Système européen des comptes) constituent, depuis 2012, le défi majeur pour l'unité MAC1, mais aussi pour les unités MAC2 et MAC4. La mise en œuvre sera poursuivie de façon intensive jusqu'à la première publication intervenant fin septembre 2014. En fait la révision va s'étendre bien au-delà de 2014 car le Luxembourg bénéficie de plusieurs dérogations par rapport au programme de transmission du SEC 2010 qui vont venir progressivement à échéance d'ici 2020.

A côté des travaux relatifs au volet purement méthodologique du nouveau règlement SEC 2010, il faudra aussi finaliser les travaux de grande révision sur la période 2000 à 2012. En effet, comme il n'avait pas été possible, faute de ressources, de clôturer ces travaux antérieurement, MAC1 est désormais contraint de les intégrer à la révision SEC 2010.

Un autre travail important non terminé restant de la grande révision 2011/2012 concerne l'implémentation de la nomenclature par produits CPA 2008 dans tous les programmes de la chaîne de production des comptes. En outre, il faudra enfin intégrer la NACE Rev2 dans l'application d'équilibrage appelée "MASTER". Contrairement à l'ancienne nomenclature par produits P60eCPA3 utilisée dans l'équilibrage ressources emplois, la CPA 2008 à 3 positions ne comporte pas de distinction marchand / non-marchand. Cette distinction devra donc être intégrée dans une couche additionnelle dans MASTER ce qui nécessitera, entièrement à charge de MAC1, un changement assez profond de l'architecture informatique sous-jacente.

## **2. Développement de comptes économiques de l'environnement**

En 2014, l'unité des comptes nationaux continuera à publier officiellement les statistiques portant sur les trois modules des comptes économiques de l'environnement disponibles depuis peu. Il s'agit des comptes des émissions dans l'air, des comptes des flux de matières et des taxes environnementales.

A côté de ceci, deux nouveaux modules, à savoir les comptes des biens et services environnementaux (EGSS) et les comptes des dépenses de protection environnementale (EPEA), sont actuellement en préparation (publication obligatoire dès 2015).

### **Unité MAC2: Comptes sectoriels**

#### **1. Comptes sectoriels non financiers annuels**

L'introduction du SEC2010, avec une nouvelle classification sectorielle pour le secteur des sociétés financières, a un impact majeur sur l'outil de compilation des comptes sectoriels qui doit être entièrement revu et reprogrammé. Ce travail de fond sera également l'occasion de repenser certains traitements et de continuer le développement de l'application, avec par exemple de nouveaux outils de contrôle. Ceci afin de progresser sur la qualité des résultats produits. Un objectif est également de rédiger une bonne documentation.

Le défi majeur sera pourtant de clôturer les comptes sectoriels, ensemble avec les principaux agrégats, dans les délais au 30.09.2014.

#### **2. Comptes financiers**

En 2014, le STATEC et la BCL doivent intensifier les efforts pour progresser sur le volet de la qualité et de l'interprétation des données, ceci notamment en raison de la visibilité accrue des comptes financiers du fait de la Procédure de déséquilibres macroéconomique (PDM) mise en place dans le cadre du "six pack" sur la gouvernance européenne. A preuve, la Commission a décidé de mener un examen approfondi sur le Luxembourg et l'unité MAC2 est directement concernée avec 3 indicateurs du tableau de bord PDM.

#### **3. Comptes sectoriels trimestriels**

Afin de pouvoir enfin disposer d'une estimation d'un RNB (Revenu national brut) trimestriel, un travail très important devra encore être fourni au niveau de la trimestrialisation des flux de revenus, en particulier les flux d'investissement direct, et des transferts courants. Ceci est d'autant plus urgent que le RNB est plus pertinent pour l'analyse de l'économie luxembourgeoise que ne l'est le seul PIB.

Parmi tous les éléments du programme de travail de l'unité MAC2 pour 2014, c'est l'élaboration des comptes sectoriels trimestriels complets qui est le plus fortement hypothéqué. Cela est d'autant plus vrai que la charge de travail est considérable, et qu'on peut considérer qu'on se situe en quelque sorte encore et toujours au point de départ.

### **Unité MAC3: Balance des paiements**

#### **1. Mise en œuvre du Manuel de la balance des paiements, sixième version (MBP6)**

L'année 2014 sera marquée par l'introduction du MBP6 élaboré par le Fonds Monétaire International. Les principales nouveautés se résument comme suit:

- introduction d'une balance mensuelle (délai 44<sup>e</sup> jour calendrier),
- extension des ventilations par rubriques à fournir,
- redéfinitions et reclassifications de nombreuses transactions
- introduction de la ventilation sectorielle
- réduction du délai de transmission

S'il est vrai que bien des travaux préparatoires ont déjà été réalisés, il n'est pas moins vrai qu'une année particulièrement chargée nous attend. Les travaux à finaliser avant une production quelconque de résultats suivant les nouvelles normes (première transmission le 24 juin 2014) sont:

- Définition, vérification et validation des nouvelles fonctionnalités de l'**application BOP** (à mettre en place par la BCL) à la lumière des nouveaux standards de compilation. A ce stade aucune version "test" n'est encore disponible. Les travaux dans le chef de la BCL n'ont pas pu avancer de la manière voulue en raison d'un retard pris par les organisations internationales dans les définitions de structure des données (en ce compris les règles d'intégrité).
- Par ailleurs, il faudra adapter nos **procédures d'injection de données exogènes** afin de prendre en compte les nouvelles dimensions à intégrer obligatoirement (activité, secteur, etc.). En effet, à l'heure actuelle, beaucoup de données provenant de sources diverses sont injectées globalement sans décliner l'activité et le secteur des résidents.

### **1.1. Poursuite des travaux de mise en cohérence BDP – Comptabilité nationale (CN)**

Pour des raisons multiples la mise en cohérence – qui dès le départ avait été annoncée comme un projet pluriannuel particulièrement complexe - n'avance qu'à petits pas. L'objectif visé est une mise en cohérence des résultats à produire pour septembre 2014. Le choix de la date s'explique par le fait qu'à ce moment des nouvelles méthodologies et concepts harmonisés seront d'application tant en BDP qu'en CN. En effet, d'après les nouveaux manuels de référence BDP et CN, il n'y a plus de différences méthodologiques notables entre les deux statistiques macroéconomiques. Il est prévu d'accorder une priorité à ce dossier, tout particulièrement pour les chiffres annuels. Tous les efforts seront entrepris afin d'arriver à une meilleure harmonisation. Toutefois, la complexité inhérente aux procédures et l'emploi du temps indispensable pour mettre en place le nouveau système de compilation ne permettent guère d'atteindre pour septembre 2014 une harmonisation à tous les niveaux.

### **1.2. PDM – Procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques**

La procédure PDM avec son tableau de bord d'indicateurs macroéconomiques et son rapport sur le mécanisme d'alerte a favorisé une vue beaucoup plus critique des autorités européennes sur la qualité des indicateurs statistiques sous-jacents. D'importants travaux d'assurance de la qualité se dessinent d'ores et déjà à l'horizon (inventaires des méthodes, rapports de qualité, missions d'audits, etc.).

## **Unité MAC4: Comptes des administrations publiques**

### **1. Introduction du nouveau plan comptable des administrations locales**

Depuis 2008 a été développé un nouveau plan comptable pour les administrations locales permettant d'avoir des données plus détaillées et surtout de mieux pouvoir retracer les flux entre les différentes communes et syndicats intercommunaux. Les budgets des administrations locales pour l'exercice 2013 ont normalement déjà dû être établis selon le nouveau plan comptable. Il s'agira d'un travail de reprogrammation vu que la structure de l'article budgétaire a changé par rapport au plan comptable en vigueur depuis 1997. En plus, il faudra relier les nouvelles données à l'ancien système.

### **2. Travaux courants**

La presque totalité du temps sera consacrée aux travaux courants (comptes annuels, trimestriels et mensuels des administrations publiques). L'unité MAC4 est confrontée à un calendrier chargé de transmissions mensuelles, trimestrielles et annuelles qui ne laisse malheureusement plus de temps à de nouveaux développements méthodologiques.

## Division EPR – Études, prévisions et recherche

### Unité EPR1: Conjoncture

L'objectif prioritaire de l'unité EPR1 est de réaliser deux notes de conjoncture par an et un flash conjoncture par mois.

Par ailleurs l'unité poursuit des travaux - visant à affiner des méthodes et à élargir le champ d'analyse - dont quelques-uns sont présentés ci-dessous:

1. Travailler sur les prévisions de court terme de l'activité (PIB, VAB, production) des prix et de l'emploi. Le but est d'arriver à établir des prévisions quantifiées.
2. Poursuivre l'exploitation des données du reporting bancaire détaillé et analyser les déterminants de la valeur ajoutée dans le secteur financier
3. Etudier le partage de la valeur ajoutée dans les branches

### Unité EPR2: Recherche Appliquée

Les travaux de recherche sont organisés autour de quatre piliers thématiques:

1. Croissance et productivité.
2. Innovation, TIC et performance.
3. Rentabilité et dynamiques entrepreneuriales.
4. Economie sociale et impact du capital social sur le bien-être.

#### **1. Croissance et productivité**

##### *Croissance potentielle*

Le nouveau "Traité budgétaire" oblige les Etats membres de l'UE à mener des politiques prudentes en se référant au solde structurel. Cette étude analyse les dynamiques de la productivité et de la croissance potentielle du Luxembourg et met en évidence les limites de l'application de la méthode communautaire pour le calcul des soldes structurels au niveau luxembourgeois. Les particularités d'une petite économie justifient la recherche d'une méthode plus adaptée à la situation luxembourgeoise. Les principales différences méthodologiques sont: le poids des salaires dans le revenu total, la mesure du stock de capital et la prise en compte explicite du grand nombre de travailleurs frontaliers, recourant pour cela aux données statistiques nationales.

##### *LuxKLEM*

L'évolution de la productivité et la compétitivité de l'économie luxembourgeoise est analysée chaque année. En 2014, les résultats les plus récents seront inclus dans un Cahier économique à paraître.

##### *Qualification des migrants et productivité*

Du point de vue scientifique, il s'agit d'étudier les caractéristiques d'un marché d'un travail ouvert où les frontaliers constituent une grande partie de l'emploi intérieur. Du point de vue politique, les résultats présentent un intérêt particulier pour les politiques d'immigration et le marché du travail. L'hypothèse principale du projet est que les travailleurs étrangers contribuent positivement à la performance des entreprises locales. Il est en outre attendu que plus les compétences des travailleurs sont élevées, plus leur contribution est importante.

##### *Productivité, marges et ouverture au commerce extérieur*

La première étape du projet de recherche s'intéresse à la dynamique de la productivité et à l'efficacité de l'allocation des ressources dans les entreprises du Luxembourg. Dans une seconde étape, on procédera à une évaluation comparative des différents indicateurs de l'efficacité d'allocation des ressources en utilisant des mesures en volume et en valeur de la productivité et des productions. Cette approche permet de

comprendre les écarts constatés entre la dynamique de la productivité et de la profitabilité des entreprises. L'utilisation d'indicateurs de productivité en valeur et en volume permet d'obtenir des conclusions importantes en matière de politique économique; par exemple on peut mettre en évidence l'existence de barrières à l'entrée ou à la sortie qui limitent le développement des entreprises et en déduire des politiques économiques qui améliorent la compétitivité des firmes internationales et nationales.

## **2. Innovation et performance**

### *Innovation environnementale et productivité*

Cette étude vise à mettre en évidence le lien entre innovation éco-environnementale et performance macro-économique en utilisant les données de l'enquête structurelle sur les entreprises et l'enquête communautaire sur l'innovation.

### *TIC et normalisation*

Les bénéfices de l'adoption de normes sont importants pour les entreprises: Interopérabilité, assurance de qualité, codification de la connaissance facilitant le transfert technologique. En réduisant les coûts de transactions, les processus de normalisation concourent à la croissance du PIB. Pourtant la plupart des entreprises du Luxembourg sont peu enclines à s'engager dans les processus de normalisation. La littérature fournit peu d'explications et pour explorer cet aspect un module spécial a été ajouté dans le questionnaire TIC 2013. Les réponses permettront d'évaluer la propension des entreprises à contribuer à la normalisation des TIC.

### *Frictions sur le marché du travail et importation dans une petite économie ouverte: Le cas du Luxembourg*

L'impact de la globalisation sur l'emploi fait l'objet d'un vaste débat public. Cependant, il n'est pas aisé de mesurer cet effet et de modéliser le mécanisme de transmission des effets sur le marché du travail local. D'un point de vue théorique deux apports récents de la littérature peuvent être mobilisés: le modèle de Melitz permet de décrire les mécanismes d'allocations des ressources entre des entreprises aux performances hétérogènes tandis que la théorie du Job search (Diamond-Mortensen-Pissarides) s'attache à expliciter les inégalités de salaires entre travailleurs aux caractéristiques homogènes. Ce dernier type de modèle est particulièrement utile pour expliquer (i) comment le chômage et la création d'emplois peuvent coexister simultanément (labor market mismatch), (ii) comment les travailleurs homogènes peuvent être payés différemment (within-group wage inequality), (iii) quels sont les déterminants de la vitesse de rotation de la main-d'œuvre (job-reallocation) et (iv) la façon dont la libéralisation des échanges affecte le marché du travail. Ces aspects seront étudiés dans la le cas spécifique du Luxembourg.

## **3. Rentabilité et dynamiques entrepreneuriales**

### *Les dynamiques de l'innovation, de la concurrence et de l'emploi*

Innovation, compétitivité et création d'emplois sont au cœur de nombreux débats sur les principales mesures à prendre dans le cadre du Programme national de réforme luxembourgeois 2020 (PNR), c'est-à-dire le déploiement de la stratégie de reprise économique EU2020 au Luxembourg. Cependant, pour en déduire des politiques d'innovation adéquates, situer l'analyse au niveau des entreprises apparaît d'une importance capitale. En effet, il est nécessaire d'identifier et distinguer les différents facteurs à l'origine de l'innovation, de la compétitivité et de la création d'emplois et d'être à même d'identifier et comprendre les stratégies déployées par les acteurs. Le projet vise à mettre en évidence les stratégies d'innovation optimales des entreprises et à déterminer empiriquement dans quelle mesure les capacités d'innovation des entreprises luxembourgeoises affectent leur compétitivité et leur capacité à créer des emplois. Plus précisément, l'objectif du projet est de répondre aux questions suivantes:

1. Quelles sont les meilleures stratégies inter temporelles d'innovation, c'est-à-dire qui leur confèrent le positionnement le plus compétitif? Ces stratégies contribuent-elles à créer des emplois au sein de l'entreprise?
2. Si de telles stratégies existent, les résultats en termes de compétitivité et de création d'emplois qui en résultent sont-ils persistants ou transitoires?
3. Ces stratégies gagnantes elles-mêmes sont-elles pérennes?

4. Les entreprises les plus compétitives et les plus créatrices d'emplois sont-elles les plus innovantes?

*Enquête GEM ( Global Entrepreneurship Monitor)*

---

Le Global Entrepreneurship Monitor (GEM) est une évaluation annuelle de l'activité entrepreneuriale, des aspirations et des attitudes des individus à travers un large nombre de pays. Lancée en 1999 comme un partenariat entre la London Business School et le Babson College, cette initiative rassemble aujourd'hui plus de 85 "équipes nationales" et fait de GEM la plus grande étude en cours sur la dynamique entrepreneuriale dans le monde. GEM explore le rôle de l'entrepreneuriat dans la croissance économique nationale et permet de mettre en exergue des caractéristiques associées à l'activité entrepreneuriale.

La participation au projet GEM a permis de mettre le Luxembourg sur "la carte" du GEM, de l'inclure de ce fait dans des comparaisons internationales au sujet de l'entrepreneuriat et de produire des informations utiles pour des réflexions et actions futures en matière d'entrepreneuriat au Luxembourg. Après l'enquête pilote à la fin de l'année 2012, le Luxembourg a participé en 2013 à l'enquête (2 000 personnes) selon le schéma harmonisé proposé pour tous les acteurs. Les résultats de l'enquête 2013 sont disponibles sur le site suivant: <http://www.gemconsortium.org/docs/download/3106> . Une étude détaillée sur le Luxembourg est en préparation. Une nouvelle enquête sera réalisée vers le milieu de l'année 2014.

#### **4. Économie sociale et bien-être**

Ce quatrième pilier thématique de recherche est nouveau et en rapide développement. Initié avec le projet ECOSOL commencé fin 2012, les activités dans cette thématique touchent deux domaines connexes: Le capital social et ses relations avec les dynamiques macro-économiques d'une part et l'économie sociale et solidaire d'autre part. Cinq sujets sont en cours de développement.

*Croissance économique et capital social: A love story?*

L'objet de ce projet de recherche est dès lors d'identifier les déterminants de la relation entre croissance et capital social et de s'interroger en particulier sur le rôle joué par certaines caractéristiques économiques telles que l'intensité des inégalités de revenu ou l'importance des dépenses publiques consacrées à la protection sociale et au bien-être.

*Le capital social rend-il les individus plus ouverts à la globalisation?*

Il s'agit d'identifier les déterminants du soutien ou du rejet de l'ouverture économique au Luxembourg et en Europe. L'hypothèse principale est que le capital social, en particulier lorsqu'il est mesuré par la confiance que chacun accorde aux autres, rassemble les personnes et les rend plus confiants et ouverts aux autres et à la diversité. Toute chose égale d'ailleurs, on s'attend à ce que les personnes dont les dotations en capital social sont les plus élevées tendent à adopter une opinion de la globalisation plus positive que les autres. Si cette hypothèse est confirmée, cela signifie que favoriser le capital social est une façon de renforcer la cohésion sociale en améliorant l'ouverture entre les pays.

*Le capital social et le bien-être subjectif*

Le projet vise à analyser les interactions entre capital social et bien-être subjectif. Selon l'article fondateur de Easterlin (1974), en moyenne, plus les gens sont riches plus ils sont susceptibles de déclarer se sentir heureux: toutefois, l'accroissement de la richesse n'implique pas un accroissement du niveau de bonheur. Les études empiriques réalisées afin de résoudre ce paradoxe montrent que le capital social contribue de façon substantielle à expliquer le bien-être subjectif (Bartolini, et al 2013; Sarracino 2010; Binder and Freytag, 2013). Toutefois, il reste à expliciter le sens de la causalité. Plus précisément, de même que le capital social peut affecter le bien-être, la causalité inverse est également vraie.

*Estimation des revenus non économiques de l'économie sociale au Luxembourg*

Les informations du registre et les données de l'enquête GEM seront utilisées dans un modèle hiérarchique visant à évaluer dans quelle mesure l'économie sociale diffuse ses effets sur la qualité de la vie et le capital social au Luxembourg. Il s'agit ici de tester empiriquement un lien maintes fois évoqué dans la littérature mais qui a fait l'objet de peu d'études empiriques.

### *Responsabilité sociale des entreprises (RSE) et performances*

Il s'agit d'évaluer les performances des entreprises qui ont un comportement socialement responsable. On s'appuiera sur les données issues de l'enquête annuelle d'entreprise et de l'enquête TIC 2011 (lequel comporte une question spécialement dédiée) et la liste des entreprises certifiées "RSE" au Luxembourg.

### **Unité EPR3: CEDES (Centre de documentation économique et statistique)**

La mise à jour des périodiques et la saisie des sommaires des périodiques ainsi que leur publication instantanée sur Intranet seront maintenues. L'intensification du travail de catalogage systématique dans Aleph (logiciel de catalogage du réseau des bibliothèques luxembourgeoises) sera poursuivie. La mise à jour des "Repères bibliographiques concernant l'évolution économique et sociale au Luxembourg" sera continuée en vue d'une future publication sur Internet.

Des présentations sur les travaux du Cedes et de quelques fonctionnalités de recherche de documentation seront réalisées. Ce genre de présentation s'adresse à tout intéressé potentiel et pourra également être intégré dans les programmes de formation du STATEC respectivement de l'INAP.

Les travaux de recherche documentaire dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire du STATEC ainsi que les demandes de chercheurs visitant le Cedes ont montré que la réalisation d'un projet 'Encodage de séries temporelles' reste intéressante et d'une utilité publique. Afin de répondre dans une première phase à ce besoin, le Cedes envisage de publier sur le Portail des statistiques l'"Annuaire historique 1839-1989" sous forme de fichier numérisé (pdf). Le sommaire de cette publication comprendra des liens qui, en cliquant dessus, dirigeront l'utilisateur directement vers le chapitre, le tableau, la carte ou le graphique sélectionné.

### **Unité EPR4: Modélisation et prévision**

#### **1. S'approprier les techniques et les méthodes inhérentes aux nouveaux modèles économiques:**

Il s'agit de conformer les trois modèles économétriques (MODUX, LuxGEM et LSM) existant au STATEC aux techniques économétriques les plus récentes et de les rendre apte aux nouvelles tâches (prévision budgétaire).

#### **2. Démarrer la collaboration avec le MDDI et la Direction "Energie" du Ministère de l'Economie:**

L'idée du projet est de valoriser le modèle d'équilibre général LuxGEM en l'appliquant à la projection à long terme en matière de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre. Le STATEC a été l'initiateur d'un projet visant à embaucher pour deux ans, un expert en modélisation environnementale et en énergie afin de démarrer ladite collaboration et pour améliorer LuxGEM à cette fin. Le démarrage de ce projet est fonction de l'allocation d'une nouvelle ligne de crédit dans le budget 2014.

Dans cette même ligne de travail, essayer de relancer un projet FNR-CORE, visant à développer ces mêmes aspects, mais de manière nettement plus approfondie.

#### **3. Démarrer des travaux d'amélioration de LuxGEM avec un consultant:**

L'objectif est notamment d'affiner certains aspects du modèle comme l'offre de travail (résidents et non-résidents), d'intégrer des éléments du modèle "sœur" LuxModSoc de l'IGSS ou encore de prévoir la désagrégation du consommateur représentatif et du facteur de production travail.

#### **4. Démarrer des travaux de couplage entre Modux et LuxGEM (moyen et long terme):**

Il s'agit de travaux à effectuer avec le consultant travaillant sur LuxGEM. Le couplage de moyen terme vise à reproduire la prévision de moyen terme de Modux ( $t \rightarrow t+4$ , cf. semestre européen) avec LuxGEM. Le but de cette opération est d'étoffer la prévision mais aussi d'améliorer sa cohérence, car l'approche

emplois/ressources (les liens entre l'optique dépenses et production du PIB) est beaucoup mieux représentée dans LuxGEM que dans Modux. Comme effet de retour, on pourrait éventuellement améliorer la prévision de l'optique dépenses dans Modux, et améliorer ainsi la prévision dans sa globalité.

Le couplage de long terme vise l'établissement d'une baseline macro-économique qui sert à alimenter LuxGEM afin d'établir les projections à long terme en matière de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre. Ce deuxième point est à voir en relation avec le point 2 ci-dessus; en cas d'échec de ce dernier, cette tâche perdrait en priorité.

#### **5. Reprendre les travaux sur les multiplicateurs (avec nouvelle version LuxGEM et évtl. LSM)**

Un important travail de comparaison a été effectué en 2013 concernant l'établissement des multiplicateurs des dépenses et des recettes publiques (impôts et taxes) avec les trois modèles du STATEC. Ces travaux ont notamment permis de mettre en avant certains points faibles des modèles respectifs, points sur lesquels les collaborations mentionnées ci-dessus doivent porter. Il s'agit de reprendre les travaux avec les nouvelles versions respectives de LuxGEM et éventuellement LSM, de refaire les simulations et de comparer les nouveaux résultats avec les anciens.